

**Pays
Diois**

intercom'

aux sources de la Drôme

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ
DES COMMUNES DU DIOIS
n° 62 | Juin 2024



Flambé sur lavande @ Isabelle Decauville

4 - DOSSIER

Le budget intercommunal 2024

8 - ÉCONOMIE

Les aides aux entreprises

12 - ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Des expériences pour toutes et tous

INTERCOM'
NOUVELLE FORMULE !

Votre magazine sera disponible chaque
semestre sous ce nouveau format.

RETOUR EN IMAGES



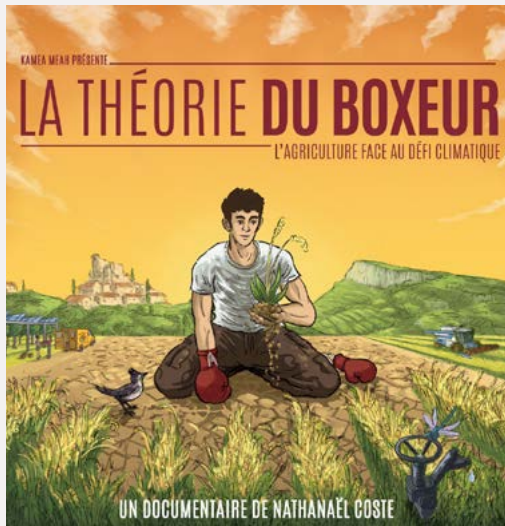
RÉNOVATION URBAINE : UNE OPÉRATION AU CENTRE-VILLE DE DIE

Le logement est une préoccupation majeure des Diois. La Communauté des communes du Diois, la Ville de Die et leurs partenaires se mobilisent avec l'opération « Habitons mieux le centre-ville » de 2024 à 2028.

La Ville de Die et la CCD bonifient les aides de l'État (ANAH) à hauteur de 500 000 €. Le montant global programmé pour les 5 ans à venir est de 2 667 000 €.

Tous les renseignements et contacts sur :

www.paysdiois.fr/actualites/opah-die/



LA THÉORIE DU BOXEUR

Le 11 janvier dernier les élus du Diois ont participé à la projection du film réalisé par Nathanaël Coste.

Ce documentaire part à la rencontre d'agriculteurs bio et conventionnels de la vallée de la Drôme aux prises avec des phénomènes inédits : gel tardif, sécheresse extrême, précipitations hors norme... Comment s'adapter aux excès tangibles du climat ? Nathanaël Coste s'intéresse à une grande variété de pratiques et à autant de techniques ou de stratégies d'adaptation, qu'elles soient liées aux technologies, aux stockages d'eau, à la gestion des sols ou encore à l'agroécologie.

Plusieurs projections sont organisées dans le Diois et la vallée de la Drôme au cours de l'année.

www.latheorieduboxeur.fr/



MANGEUSES, MANGEURS !

36 400 €, c'est le montant alloué par la CCD aux 11 lauréats de la seconde édition de l'appel à projets « Mangeuses, Mangeurs ! ». Les actions financées sont variées, aussi bien au niveau des activités que des publics touchés : une caisse alimentaire, un centre itinérant d'aide alimentaire, des festivités autour de l'alimentation, des repas solidaires, des initiations à l'alimentation pour les plus jeunes...

www.paysdiois.fr/economie/agriculture-alimentation-foret/pat/



Le budget, reflet de nos actions et de nos intentions politiques

Comme chaque année, l'élaboration du budget de la Communauté des communes est un exercice crucial pour le bon fonctionnement de notre structure et pour la continuité de nos actions.

Le budget 2024 de la Communauté des communes du Diois traduit le souci d'une maîtrise budgétaire de la collectivité, alors que certaines dépenses augmentent de manière significative. La CCD anime de nouvelles thématiques clés qui nécessitent de déployer une ingénierie, tout en assurant la gestion d'un patrimoine grandissant (bâtiments et équipements). Côté recettes, l'optimisation passe par la recherche active de subventions auprès de l'État, de la Région, du Département, ainsi que par la réponse à des appels à projet, comme ceux proposés par l'Agence de la transition écologique (ADEME).

Cette année, une recette supplémentaire sera mobilisée avec l'augmentation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Certaines communes comptent aujourd'hui près de deux tiers de résidences secondaires, il y a nécessité à chercher un équilibre.

Pouvoir loger les résidents à l'année, notamment les jeunes qui souhaitent s'installer, travailler sur place, élever leurs enfants, est une priorité. C'est en ce sens que la CCD poursuit son engagement auprès des crèches, anime une nouvelle opération programmée de rénovation de

l'habitat et finalise l'élaboration du PLUi, qui s'oriente vers une économie de la consommation d'espace et la construction du bâti sur l'existant.



Alain Matheron,
Président de la Communauté des Communes du Diois

Les activités de pleine nature, une richesse

Les activités de pleine nature forgent l'image de marque du Diois et participent à son attractivité.

Touristes, habitant-e-s, lycéen-e-s en section sport nature... apprécient le Diois, territoire propice à la pratique de sports et activités de pleine nature : randonnées, escalade, via-ferrata, VTT et véloroute, sports aquatiques...

La CCD s'est emparée de cette thématique, notamment en ce début d'année, avec la prise de compétence relative au conventionnement des sites d'escalade adoptée à l'unanimité par le conseil communautaire. Cet engagement, travaillé avec le Département, la Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM) et le club Les caillasses, a évité la fermeture de plusieurs sites diois. C'est une première dans la Drôme. Espérons que d'autres collectivités s'engageront également !

La CCD a aussi un rôle à jouer aux côtés des associations locales. Celles-ci se mobilisent d'autant plus qu'elles se sentent soutenues et reconnues par les élu-e-s. En ce sens, la CCD renforce dès septembre son rôle d'animation auprès des clubs, associations, partenaires et professionnels.

Enfin, le réaménagement des abords du Claps est l'aboutissement d'un projet de très longue haleine, qui permettra la mise en valeur et la préservation d'un des sites naturels majeurs du Diois. La CCD soutient la commune de Luc-en-Diois et le Département de la Drôme dans cette démarche qui fait la part belle à la concertation des habitant-e-s.



Jean-Pierre Rouit,
Vice-président en charge du Tourisme



Communauté des Communes du Diois

42 rue Camille Buffardel - 26150 Die

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - le vendredi fermeture à 17h
Contact : 04 75 22 29 44 - contact@paysdiois.fr



www.paysdiois.fr



www.facebook.com/com.com.Paysdiois

ARNAYON - AUCELON - BARNAVE - BARSAC - BEAUMONT-EN-DIOIS
BEAURIÈRES - BELLEGARDE-EN-DIOIS - BOULC - BRETTE - CHALANCON
CHAMALOC - CHARENS - CHÂTILLON-EN-DIOIS - DIE - ESTABLET - GLANDAGE
GUMIANE - JONCHÈRES - LA BÂTIE-DES-FONTS - LA MOTTE-CHALANCON
LAVAL D'AIX - LES PRÉS - LESCHES-EN-DIOIS - LUC-EN-DIOIS
LUS-LA-CROIX-HAUTE - MARNIGNAC-EN-DIOIS - MENGLON - MISCON
MONTLAUR-EN-DIOIS - MONTMAUR-EN-DIOIS - PENNES-LE-SEC
PONET-SAINT-AUBAN - PONTAIX - POYOLS - PRADELLE - RECOUBEAU-JANSAC
ROCHEFOURCHAT - ROMEYER - ROTTIER - SAINT ROMAN - SOLAURE-EN-DIOIS
SAINT-ANDÉOL - SAINT-DIZIER-EN-DIOIS - SAINT-JULIEN-EN-QUINT
SAINT-NAZAIRE-LE-DÉSERT - SAINTE-CROIX - VACHÈRES-EN-QUINT
VAL MARAVEL - VALDRÔME - VOLVENT

CRÉDIT PHOTOS : Couverture : Flambé sur lavande @Isabelle Decauville, Pages : @IsaAllemand, CCD, @Slc, Kameah Productions, @fGarcia, Région AURA, @L.Pascale-Drome-Attractivite, @pix n'grain, @Unreal Media
RÉDACTION : Jeanne Aimé-Sintès 04 75 22 03 66 - RÉALISATION GRAPHIQUE, INFOGRAPHIE : Isa Allemand
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Alain Matheron
DÉPÔT LÉGAL à parution - ISSN 1764-6650 - N° 62 - Tirage 7 000 exemplaires
Distribution toutes boîtes y compris STOP PUB -
IMPRESSION : Imprimerie MÉNARD - Siren 590 801 809 00039 sur papier couché satiné 100% Recyclé FSC RECYCLE





FINANCES BUDGET 2024, une adéquation entre équilibre et ambition

Le budget 2024 est marqué par un déploiement significatif de l'animation de nouvelles orientations politiques. Du temps de coordination, de programmation ou encore de recherche de financement est tout d'abord consacré à ces projets afin qu'ils puissent aboutir dans les années à venir. De plus, la CCD s'applique à mettre aux normes les bâtiments et à réaliser des travaux de performance énergétique, tout en coordonnant l'aménagement des zones artisanales ou le déploiement de la fibre.

ESPACE FRANCE SERVICES, UNE ÉQUIPE RENFORCÉE

Depuis fin 2023, la Communauté des communes anime deux labels France Services, l'un à Die et le second en multi-sites à Luc-en-Diois et à Châtillon-en-Diois, auquel s'ajoute un service en itinérance. L'équipe consolidée compte cinq personnes.



UNE REVALORISATION DES MÉTIERS DE LA PETITE ENFANCE

La CCD renforce son effort auprès des crèches, avec 115 000 € supplémentaires consacrés à la revalorisation des métiers de la petite enfance. Les structures associatives et la CCD emploient au total 37 ETP (Équivalents temps plein), pour un total de 93 places d'accueil de jeunes enfants.

UNE ATTENTION ACCRUE À L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET À LA SANTÉ

Le CIAS, Centre intercommunal d'action sociale, créé en juin, doit à présent se structurer. Il a pour mission l'animation et la coordination des actions de solidarité en faveur des personnes en difficulté à l'échelle intercommunale. En parallèle, un nouveau Contrat local de santé prendra la suite du CLS actuel, avec un volet en santé mentale très attendu.

UNE STRATÉGIE AGRICULTURE ET ALIMENTATION D'ENVERGURE

Après avoir animé un premier Projet alimentaire territorial, la CCD s'engage sur un second PAT et renforce le volet agriculture avec la création d'un poste dédié. L'animation va permettre de déployer une politique d'installation-transmission agricole et de coordonner des projets de restauration collective, de transformation alimentaire ou encore d'expérimentation de la Sécurité Sociale de l'alimentation.

UNE OPÉRATION DE RÉNOVATION DES LOGEMENTS

Pour encourager les rénovations, notamment dans les copropriétés et résorber l'habitat indigne, la CCD et la Ville de Die s'engagent dans une OPAH, Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat. Elle se déroule sur un secteur ciblé du centre-ville de Die. Dans ce cadre, elle est accompagnée par SOLIHA, Solidaires pour l'habitat.



▲ La présentation de l'opération a réuni plus de cent personnes.

BUDGET 2024

14 177 163 €

(budget principal + 7 budgets annexes investissement et fonctionnement)



57 agents

(34 femmes et 23 hommes)

ANIMATION ET APPUI AU TERRITOIRE

- Accompagnement des projets économiques
- Tourisme et activités de pleine nature
- Agriculture / Alimentation
- Contrat local de santé
- Participations au théâtre et à la médiathèque

1 Million d'€

ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Zones d'activités • Planification
- Fibre • Via ferrata
- Abattoir • Martouret
- Rivières • Énergie renouvelable
- Opération Logement

4,1 Millions d'€

- 4 Via ferrata
- 3 Zones d'activités
- 1 Abattoir

TRÉSORERIE ET RÉSERVES

0,5 Million d'€

SERVICES AUX HABITANTS

- Gestion des déchets
- Enfance-Jeunesse
- Plateforme de rénovation des logements

5,3 Millions d'€

- 6 crèches + 2 MAM
- 5 accueils de loisirs
- 1 relais petite enfance
- 1 Lieu d'Accueil Enfant Parent
- + 1 centre social + 1 espace jeune
- 5 aires de tri et de réemploi

SERVICES SUPPORTS ET ADMINISTRATIFS

- Bâtiments / Suivi travaux
- Ressources Humaines / Gestion administrative et comptable
- Commande publique
- Accueil / Communication

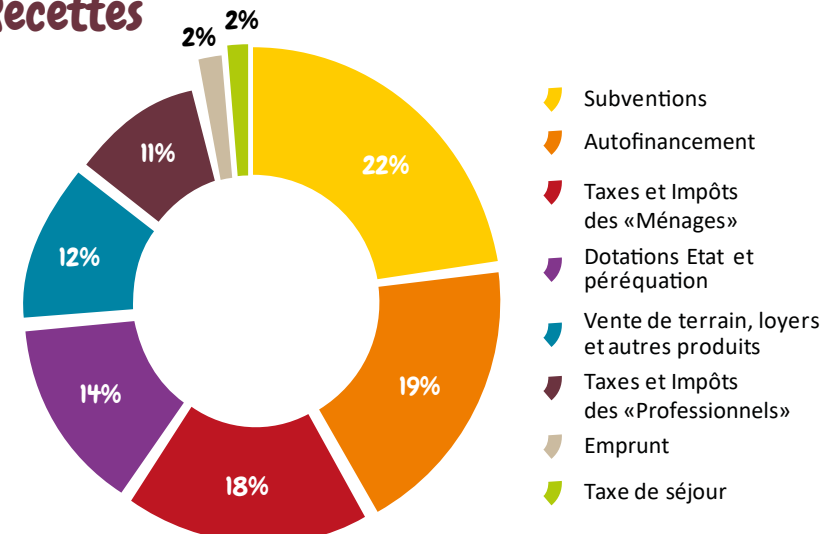
1,6 Million d'€

SERVICES AUX COMMUNES

- Secrétariat de mairie
- Instruction des autorisations d'urbanisme
- Eau-assainissement
- Reversement de la fiscalité économique

1,5 Million d'€

Recettes



Téléchargez le rapport d'activités 2023 sur www.paysdiois.fr

Fiscalité locale : les taux intercommunaux

PARTICULIERS

3,98 %
Taxe foncière sur le bâti

14,40 %
Taxe foncière sur le non-bâti

5,94 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires

ENTREPRISES

25,45 %
Cotisation foncière des entreprises

Le conseil communautaire de mars 2024 a voté une évolution de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires augmentera de 5 %, sans incidence sur les autres taxes. Cette mesure permet d'accroître les recettes de la collectivité. Elle vise également à se rapprocher du taux moyen national, afin de faire contribuer les résidences secondaires à l'équipement du territoire.



LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES INVESTIT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

LA RECHERCHE CONSTANTE D'UNE QUALITÉ DE SERVICES

Le maintien et le développement de services aux habitant-e-s et aux entreprises demandent de poursuivre un processus d'aménagements structurants et de mise aux normes comme pour les crèches, l'abattoir ou les déchetteries. En parallèle, la CCD cherche à maîtriser certaines opportunités foncières, comme en témoigne l'achat de l'ancien centre de vacances AVEA à Luc-en-Diois. Elle anticipe également sur ses projets et sur ses besoins de déploiement, liés à des nouvelles compétences, avec l'achat de l'ancien site technique départemental.

LA POURSUITE DE LA FIBRE

Les travaux d'installation de la fibre se poursuivent avec 10730 lignes à construire sur le territoire d'ici fin 2025. Sur 3692 lignes éligibles à la fibre, 1249 foyers du Diois sont déjà abonnés.

Le projet global porté par le Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique s'élève à 16 millions d'€ d'investissement.

BUDGET CCD : 1,7 million d'€ sur 5 ans

BUDGET DES COMMUNES DIOISES : 1,7 million d'€ sur 5 ans

SITE DU PLANTIER - LUC-EN-DIOIS

EPORA (Etablissement foncier de l'ouest Rhône-Alpes) a fait l'acquisition du domaine du Plantier (ex AVEA) à Luc-en-Diois, à la demande de la CCD. Cette maîtrise foncière offre l'opportunité de construire des projets de développement du territoire autour de l'alimentation, de l'économie, du logement ou encore du domaine social, grâce à des partenariats possibles entre acteurs publics et privés. L'animation et les études de faisabilité s'élèvent à 123 000 € et sont financées à hauteur de 50 % par Territoire innovation Biovallée.

ACQUISITION : 550 000 €

BUDGET CCD 2024 : 165 000 €

correspondant au premier versement de 30% du montant de l'acquisition



LE MARTOURET

La régularité des travaux sur le site du Martouret permet d'assurer l'attractivité du centre avec l'implication constante de l'association *Le Martouret*, qui participe aux investissements à travers le loyer. En 2024, la création d'un *parkour* sportif d'obstacles et des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable sont programmés.

BUDGET CCD 2024 : 190 000 €

SITE DE PIERRE POINTUE - DIE

La CCD a acheté au Département son ancien site technique. Ce nouveau pôle administratif et technique intercommunal permettra de répondre à l'augmentation des activités et à l'accueil de futurs services, comme l'eau et l'assainissement.

ACQUISITION : 320 000 €

BUDGET CCD 2024 : 60 000 €

correspondant aux études de la rénovation



COMMERCIALISATION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS CHAMARGES NORD - DIE

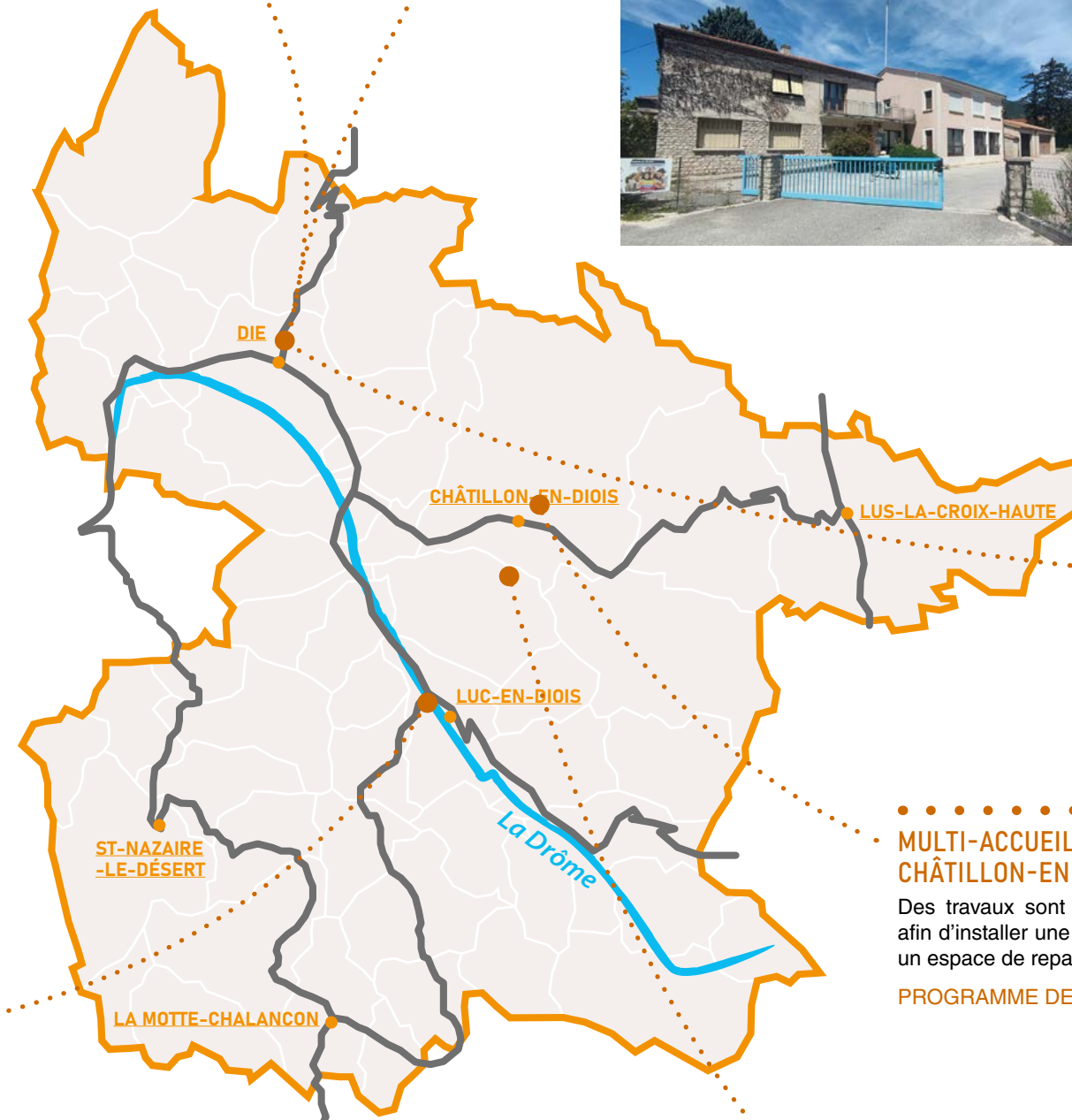
Face à la rareté du terrain à vocation économique, la CCD souhaite limiter la spéculation, maîtriser la consommation foncière et promouvoir une alternative à la commercialisation conventionnelle : location, bail à construction...

Entre la ZA de Chamarges Nord, les dents creuses ou les friches en ZA de Cocause, ce sont 41 000 m² qui seront disponibles à terme pour accueillir artisans et entreprises.

COÛT DES AMÉNAGEMENTS : 3,5 millions d'€ (foncier, études, frais financiers, travaux...)

UN PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ FÉCOND

De nombreux services aux habitant-e-s et aux entreprises sont rendus à travers un partenariat entre la collectivité et des structures économiques aux statuts variés (SARL Abattoir du Diois, association Le Martouret, associations parentales des crèches...). Cette culture de la coopération favorise un dialogue fécond entre les acteurs. C'est sur ce modèle que la CCD et les partenaires du réemploi réfléchissent à la création d'une matériauthèque/recyclerie. Demain, ce fonctionnement pourra également être pertinent pour répondre aux futures activités implantées sur le site du Plantier.



VERS UNE NOUVELLE MATÉRIAUTHÈQUE ET RECYCLERIE - DIE

La CCD accompagne les associations Bis Usus et Aire trésor, acteurs de l'économie circulaire du réemploi des déchets, dans le projet de création d'une matériauthèque/recyclerie.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL : 2 millions d'€

BUDGET CCD 2024 : 72 000 €

correspondant aux études

MULTI-ACCUEIL A PETIT PAS - CHÂTILLON-EN-DIOIS

Des travaux sont programmés en 2025 afin d'installer une cuisine aux normes et un espace de repas pour les enfants.

PROGRAMME DE TRAVAUX : 360 000 €



ABATTOIR INTERCOMMUNAL

Le budget de l'abattoir s'autofinance grâce à la redevance payée par les éleveurs. Pour répondre à la demande, cet outil de travail est passé d'un à deux jours d'abattage par semaine, avec 447 tonnes en 2023.

Des travaux d'amélioration des conditions d'accueil sont prévus (bien être animal, vestiaires du personnel, circulation extérieure).

BUDGET CCD 2024 : 475 000 €

LA RÉNOVATION DE L'AIRE DE TRI - MENGLON

La rénovation de l'ensemble des aires de tri du Diois se poursuit avec celle de Menglon. Les travaux portent sur le raccordement à l'électricité, la rénovation du local du gardien, la construction d'un bassin de rétention des eaux et de nouveaux quais.

BUDGET DE LA RÉNOVATION : 365 000 €



DES AIDES AUX ENTREPRISES

Deux aides spécifiques destinées aux petites et moyennes entreprises offrent l'opportunité d'un coup de pouce dans leurs projets de création, reprise ou développement. La CCD les accompagne dans leur demande de subvention et cofinance les aides attribuées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes ou le Département de la Drôme.

Depuis 2020, 11 entreprises dioises ont été aidées, pour un montant de 200 000 €.

1 FINANCER MON INVESTISSEMENT COMMERCE ET ARTISANAT

Cette aide régionale et intercommunale vise à soutenir la création et la rénovation de points de vente accessible au public, afin de dynamiser le commerce de proximité.

CRITÈRES :

- **Porteurs de projet éligibles :** très petites entreprises installées en centre ville, en centre bourg ou au centre d'un village,
- **Dépenses éligibles :** aménagement, rénovation ou décoration d'un point de vente, acquisition de matériel professionnel, mise en accessibilité et sécurité du local,
- **Montants :** 30% des investissements compris entre 10 000 € et 50 000 €,
- **Financeurs :** Région (20%) et CCD (10%).

2 UNE AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Financée par le Département de la Drôme et la CCD, cette aide a pour objectif de favoriser l'installation et le développement d'entreprises qui s'orientent vers la création d'emplois durables.

CRITÈRES :

- **Porteurs de projet éligibles :** petites et moyennes entreprises uniquement des secteurs de la production, transformation ou services qualifiés aux entreprises,
- **Dépenses éligibles :** projet immobilier de construction, rénovation, extension, voirie et réseaux couplé avec un projet de création d'emploi sur une période de 3 ans,
- **Montants :** subvention de 6 000 € à 8 000 € par emploi créé, pour un montant minimum d'investissement de 50 000 €,
- **Financeurs :** Département (90%) et CCD (10%).

TÉMOIGNAGES



Loris et Lucas Battandier, Pâtisserie Aux délices à Die

Depuis 34 ans, de père en fils, la pâtisserie *Aux délices* crée un assortiment de produits maison : gâteaux, chocolats, viennoiseries, confiseries et glaces fabriqués dans son laboratoire. Aujourd'hui, elle se diversifie en proposant ses pâtisseries et glaces à des restaurateurs du Diois.

Comment cette aide vous a aidé dans le développement de votre activité ?

Lorsque nous avons repris la pâtisserie de nos parents, nous avons eu envie de rénover la partie magasin pour la remettre au goût du jour. L'aide a participé à la climatisation, l'isolation, le rafraîchissement des murs et le renouvellement des luminaires. Elle a également permis d'accélérer le développement de notre activité, avec l'achat de machines de production (bateur-mélangeur, chambre de fermentation pour les viennoiseries, vitrine à chocolats...). Être soutenus dans notre travail d'artisans producteurs est important, car des investissements conséquents sont nécessaires pour préserver le savoir-faire !



Nathalie Imbert, La parenthèse des douceurs à Die

Coffee shop ouvert en juin 2023, *La parenthèse des douceurs* propose petits déjeuners le matin, plat du jour et petite restauration le midi, gâteaux l'après-midi, avec une large carte de boissons.

Quel plus vous a apporté cette aide ?

Ce coup de pouce m'a permis de faire des choix de matériaux plus élaborés et de développer la décoration, afin de créer un lieu chaleureux où l'on se sent bien pour se retrouver, travailler, prendre son temps. L'aide que j'ai sollicitée a concerné l'acquisition de la vitrine réfrigérée et de la machine à café, la décoration et les luminaires, ainsi que l'accessibilité des toilettes.

Comment s'est passé le montage de votre dossier ?

Je me suis adressée à la Communauté des communes qui m'a accompagnée tout au long de la démarche. J'ai apprécié l'écoute et la disponibilité d'Amélie Cardinal à la CCD et de mon interlocutrice à la Région AURA, qui m'ont aidée à compléter le dossier, parfois complexe, mais qui en vaut vraiment la peine !

L'ACCUEIL DES PORTEURS DE PROJETS

La CCD accueille les porteurs de projet qui souhaitent créer leur activité, reprendre ou développer une entreprise existante.

Les rendez-vous individuels permettent de cibler les besoins et l'accompagnement :

- appui à la formalisation du projet, méthodologie de la création/reprise d'entreprise,
- aide à la définition du statut de l'activité, en lien avec les chambres de commerce ou d'artisanat,
- appui à la recherche de financements,
- aide à la recherche de terrain ou de locaux d'activités,
- orientation vers des partenaires comme l'ADIE, IVDD ou BGE AURA.

↳ **L'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique)** défend l'idée que chacun, même sans capital ou sans diplôme, peut devenir entrepreneur s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel personnalisé, fondé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité. Elle peut apporter financement, subvention, assurance, aide à la mobilité, accompagnement....

↳ **Initiative Vallée de la Drôme Diois (IVDD)** aide les créateurs et les repreneurs d'entreprises en leur accordant, par exemple, un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie et un accompagnement après la création ou la reprise.

↳ Depuis septembre 2023, un nouveau partenariat se crée avec **BGE AURA**. Il propose des permanences sur notre territoire afin d'accompagner les porteurs de projets au montage de leur business plan en amont de leur création ou de leur reprise d'activité.

Contact : economie@paysdiois.fr

04 75 22 29 44



À LA RENCONTRE DES ENTREPRISES

Les petits déjeuners d'entreprises, régulièrement organisés par le service Economie de la CCD, sont des moments privilégiés de rencontres et de partage de difficultés, souvent communes aux artisan-e-s, entrepreneur-se-s et commerçant-e-s : accès au foncier, embauche d'employé-e-s avec ou sans qualification, accès au logement pour les salarié-e-s...

En réponse à ces besoins, la CCD propose des terrains disponibles en ZA et structure de nouvelles actions, par exemple :

- *La Route des Métiers* s'est tenue le 18 juin avec pour objectif de faire découvrir, à tous les publics, la diversité des métiers présents dans des entreprises dioises.
- La création d'un outil pour améliorer la visibilité des entreprises et des offres d'emploi en local est également en projet.



▲ Rencontre dans les locaux des entreprises Sun Concept et TM Entreprise à Die

VERS LA CRÉATION D'UN RÉSEAU D'ENTREPRISES ?

Les difficultés de recrutement, comme d'autres problématiques ont été mises en évidence lors d'une large enquête de terrain menée auprès d'entreprises dioises. A présent, les acteurs de l'économie réfléchissent ensemble à des actions.

Drôme sont venus témoigner de leur expérience en tant qu'entreprise membre d'un club ou comme animateur. Une quinzaine d'entreprises étaient présentes et certaines d'entre elles se sont portées volontaires pour initier les prochaines rencontres.

La création d'un réseau d'entreprises dioises est une des pistes proposées pour créer des liens entre les acteurs économiques. Cette structure pourrait notamment : faciliter la circulation d'information, inciter le partage de pratiques ou encore permettre la mutualisation d'achats ou de formations.

Plus d'informations :

↳ www.gevd.fr

Le 21 Mai dernier, la collectivité a proposé à l'ensemble des acteurs économiques de se rassembler autour de ce sujet afin de relancer la dynamique et de mobiliser les entreprises pour porter ce projet. Le Groupement d'Entreprises du Val de Drôme (GEVD) et la Chambre de commerce et d'industrie de la



Le B.A-BA de la micro-entreprise
Tout savoir sur le statut de micro-entrepreneur **adie**

L'ADIE et la CCD animent un atelier par trimestre à destination des auto-entrepreneurs et des porteurs de projet qui ont créé leur micro-entreprise ou qui souhaitent le faire. Cette rencontre permet de s'informer sur le régime micro-entreprise, sur les possibilités d'aide à la mobilité et de micro-crédit proposés par l'ADIE.

Prochaines rencontres :

- Jeudi 12 septembre de 9h à 12h
- Jeudi 5 décembre de 9h à 12h

Contact et Inscriptions :

Lucie Cordier - lcordier@adie.org

↳ adie.org/nos-ateliers

DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉCOMOBILITÉ DANS LE DIOIS

L'opération DIOIS AVELO, financée par la CCD et l'ADEME, termine un programme d'actions qui encourage à l'usage du vélo au quotidien. Autant d'initiatives conviviales ouvertes à toutes et à tous, qui ont permis de promouvoir cette alternative à la voiture individuelle pour certains déplacements dans le Diois.



TRANSPORT À LA DEMANDE

La Région AURA propose deux services de transport à la demande. Souvent méconnus, ils sont à solliciter toute l'année, pour les trajets réguliers et les trajets de correspondance !

- Le service régulier à la demande prend les personnes sur réservation au centre de certains villages, selon un circuit et des horaires prédéfinis. La navette vers Valence TGV peut dorénavant partir de Saillans, un plus pour les voyageurs du Diois !
- Le service de correspondance assure un trajet en correspondance avec les réseaux régionaux ferroviaire ou routier sur des secteurs dépourvus de lignes de transport. Par exemple, vous logez à Val Maravel (A) et vous avez un train à Luc-en-Diois (B). Ce service vous transporte pour 5 € de A à B sur présentation de votre billet de train.

Le service TAD est accessible à tous (sauf aux scolaires).

Uniquement sur réservation :
04 8000 7000

Téléchargez les fiches par secteur :



OPÉRATION COUPS DE POUCE

650 aides directes de 30 € ont été octroyées à des usagers résidents dans le Diois pour réparer et/ou acheter des équipements vélos auprès de six structures partenaires de l'opération : Yéti, Vélodrome, L'atelier du 9 bis, Vérisport à Die, Vélo'Live à Poyols et Vélove-en-Diois à Beaumont-en-Diois.

Outre les réparations en tout genre, les usagers ont pu s'équiper en éléments de sécurité (éclairage, casque...), utilitaires ou de confort (sacoques, cape de pluie...).

Au total, **20 000 € ont été attribués**, selon un co-financement de 50% de l'ADEME et de 50% de la CCD.

UN PARTENARIAT AVEC LE COLLECTIF VÉLO DIOIS

Le collectif Vélo Diois a proposé différents services aux cyclistes :

- 3 ateliers mobiles d'aide à la réparation,
- 1 cycle de formation mécanique vélo,
- 1 bourse aux vélos,
- 1 opération Bicycode de marquage de vélos.

collectif.velo.diois@gmail.com



▲ Vélo'Live à Poyols sur le marché de Luc

DROMOLIB, UN ACTEUR INCONTOURNABLE DE L'ÉCOMOBILITÉ

L'agence de mobilité Dromolib promeut et développe l'écomobilité dans le département de la Drôme. Elle propose, par exemple, des séances de vélo-école et une itinérance du Bus de la mobilité, avec 10 sorties prévues en 2024 pour apprendre à entretenir son vélo.

Dromolib met aussi en location moyenne ou longue durée trois vélos pour les personnes en situation de précarité ou d'insertion orientées par des prescripteurs (Pôle emploi, Mission locale...).

contact@dromolib.fr - 04 75 82 92 67

dromolib.fr/



POURQUOI MARQUER SON VÉLO ?

Depuis juillet 2021, les vélos d'occasion doivent être, comme les neufs, marqués d'un identifiant unique apposé sur le cadre, comme par exemple bicycode. Celui-ci a pour but de dissuader le vol et de faciliter la restitution d'un vélo en cas de vol.



CARNAVÉLO

Beaurières, Menglon, Saint-Nazaire-le-Désert et Luc-en-Diois ont accueilli, en mai et juin, les compagnies MarionéTiK Théâtre et Du bruit dans la tête. Au programme : tournée festive avec bricolages de vélos, parade et carnaval à vélo, spectacle en soirée et repas partagé pour les grands et les petits.

LES PROCHAINES ÉTAPES DU PLUI

Le processus du Plan Local de l'Urbanisme intercommunal se poursuit avec la mise en débat du Projet d'aménagement et de développement durables et la concrétisation des zonages avec les communes, selon une logique de cohérence territoriale à l'échelle intercommunale.

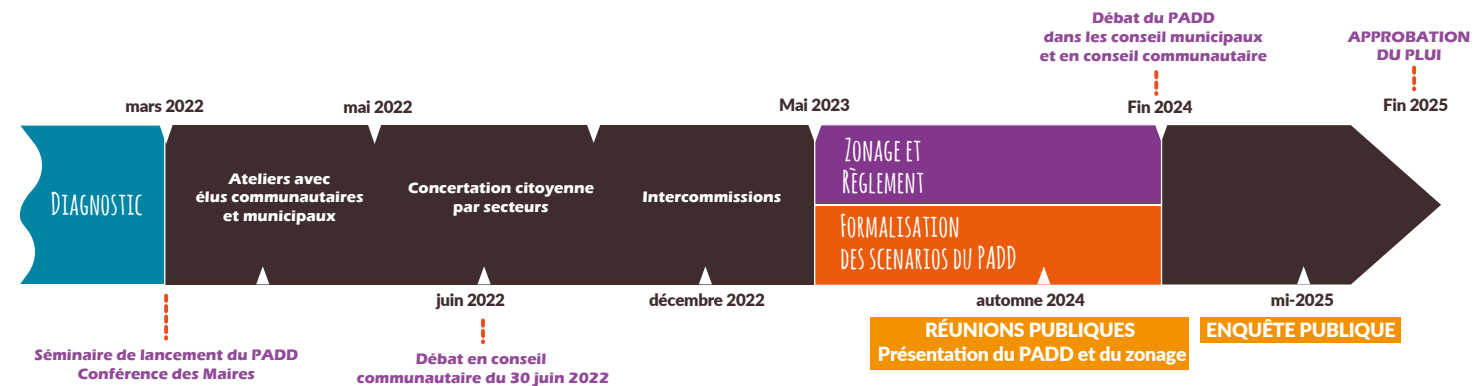


• **Olivier Toureng**, vice-président en charge de l'urbanisme

Le PLUI a pour avantage de jouer sur la complémentarité entre les communes et de nous amener à une vision territoriale plus globale des besoins. Depuis le début de la démarche, les différents temps d'échange nous ont permis de dessiner une vision partagée, autour d'un projet commun de réduction réfléchie des consommations d'espaces. A présent, cette sobriété souhaitée, également imposée par l'Etat, doit se concrétiser sur plans et au travers du décompte des surfaces à artificialiser. Cette étape s'effectue grâce à une collaboration étroite avec les communes et à une solidarité intercommunale forte. Elle aboutira prochainement avec l'appui du nouveau bureau d'études Stéphane Crouzet.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Vous pouvez envoyer vos courriers pour toute demande particulière dans le cadre de la concertation du PLUI à plui@paysdiois.fr.



LE PADD EN DÉBAT, UNE ÉTAPE CHARNIÈRE

Le PADD, Projet d'aménagement et de développement durables, démarré en 2022, s'est enrichi en 2023 de premières discussions sur les zones constructibles auprès des communes. Afin de répondre aux objectifs de réduction de la consommation foncière (diminution des zones à urbaniser), des rencontres se sont organisées en mai et juin pour finaliser le projet de règlement et discuter des comptes fonciers par commune. Il s'agit de définir la répartition des surfaces maximales pouvant être consommées sur le territoire en accord avec la loi ZAN (Zéro Artificialisation Net) dite « Climat et résilience » de juillet 2023. Le PADD sera en débat officiel au dernier trimestre 2024 auprès de l'ensemble des élus, intercommunaux et communaux.

LES ZONAGES EN COURS

Les zones constructibles sont discutées au niveau de chaque commune, dans une logique de modération de consommation de l'espace en lien avec la loi ZAN. Les intentions se concentrent dans les « dents creuses », afin de densifier le bâti déjà existant et d'éviter son étalement. Il s'agit d'un exercice complexe, car le Diois compte 3500 hameaux et ensembles bâtis, ainsi passés à la loupe !



à g. et en haut : Travail en commun sur les zonages et le règlement dans les secteurs de la vallée de la Roanne et de Luc-en-Diois.

Retrouvez les éléments du diagnostic et du PADD sur : paysdiois.fr/amenagement-du-territoire/plui/



SPORT **ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE, DES EXPÉRIENCE POUR TOUTES ET TOUS**

SURICATE, TOUS SENTINELLES DES SPORTS DE NATURE

L'application Suricate permet de signaler les anomalies que vous rencontrez sur un sentier de randonnée, un site d'escalade ou une via ferrata : une erreur de balisage, un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation...

Depuis votre téléphone mobile via l'application gratuite ou sur le site internet, remplissez le formulaire, localisez le problème et envoyez.

Votre signalement sera traité par le réseau Suricate et transmis aux gestionnaires locaux qui pourront intervenir au plus vite.

www.sentinelles.sportsdenature.fr/



Les activités de pleine nature participent à l'attractivité du Diois, que l'on soit habitant-e-s, touristes de passage, enfants en séjour, élèves de la cité scolaire... Elles contribuent à l'image « nature » du Diois et d'un tourisme durable respectueux de l'environnement et du cadre de vie.

DES VIA FERRATA... AUX SITES D'ESCALADE

Les quatre via ferrata de Chironne (Chama-luc), du Claps (Luc-en-Diois), de la Berche (Lus-la-Croix-Haute) et du Pas de l'Échelle (Chalancon), équipées par la CCD en 2004 et 2005, font l'objet de visites annuelles de contrôle et de maintenance. Elles proposent une activité de pleine nature gratuite pour les pratiquant-e-s indépendants comme pour les professionnel-le-s.

Fin 2023, la CCD a élargi cette compétence en y intégrant cinq sites d'escalade sportive à Chironne, au Claps, à Pennes-le-Sec, au Pas de la roche (Romeyer) et à Valcroissant (Die). La collectivité prend en charge leur conventionnement, en partenariat avec le Département de la Drôme, la Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM) et le club d'escalade *Les caillasses*.

Denis Charron, co-président du club d'escalade Les caillasses

Quelle solution a été trouvée avec la CCD pour la poursuite de la pratique de l'escalade ?

Comme la plupart des communautés de communes de la Drôme, la CCD n'a pas de compétence sport, mais elle a celle des via ferrata. C'est pourquoi, elle s'est très vite engagée en prenant en charge les risques inhérents à la pratique, à la place des propriétaires des sites d'escalade concernés. Jusqu'à présent, c'est la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME) qui l'assurait. Son retrait annoncé et le déconventionnement de ces sites auraient interdit la pratique de l'escalade.

Quelle est l'importance de l'activité escalade ?

Cette interdiction aurait été dommageable car l'escalade a un impact touristique et économique de poids, avec près de 3000 grimpeurs qui viennent chaque année dans le Diois. La pratique de l'escalade par les locaux est aussi importante. Avec 180 à 200 adhérents, *Les caillasses* est le deuxième club sportif diois.

De plus, les lycéens de la section sport nature biquilifiante en escalade et les professionnels fréquentent également les sites toute l'année.

Quel est le rôle du club sur les sites d'escalade ?

Le club assure l'entretien et la veille des falaises du Diois depuis très longtemps. Nos falaises sportives bénéficient d'un très bon suivi, réalisé par des passionnés bénévoles.



▲ Mars 2023 - Signature de la convention des sites diois entre le Département, la Fédération française des clubs alpins et de montagne, la CCD et le club *Les caillasses*.

LES SENTIERS, UN PATRIMOINE COMMUN À PRÉSERVER

L'attractivité du Diois tient également à son réseau de sentiers de randonnées qui permet de découvrir la diversité des paysages. Des plateaux du Vercors au Dévoluy, en passant par les contreforts des vallées de la Drôme, de la Roanne et de l'Oule, randonneurs et VTTistes de tous niveaux s'en donnent à cœur joie, en pratique individuelle

ou accompagnés par des professionnel-le-s. L'entretien et le balisage des sentiers de randonnée, cycliste ou équestre sont une compétence communale. La CCD et l'Office de tourisme du Pays Diois accompagnent les communes et les associations, à travers un travail de promotion et de valorisation des itinéraires.

Monique Granier, présidente de l'association Les Ours de Glandasse

Quel est le rôle de votre association dans l'entretien des sentiers ?

Les Ours de Glandasse ont en charge le petit entretien de 22 sentiers autour de Die, soit 263 km, auxquels se sont ajoutés récemment 5 nouveaux itinéraires du haut Diois, décrits dans le nouveau topo-guide du Diois de la Fédération française de randonnée pédestre (FFRP). Les bénévoles responsables d'un sentier réalisent une veille annuelle et coordonnent une campagne d'entretien chaque printemps.

Comment la CCD vous accompagne t-elle dans le balisage des sentiers ?

Le balisage, activité récemment reprise par notre association, concerne les 5 nouveaux sentiers qui nous ont été confiés et mobilise une quinzaine de bénévoles.

La CCD nous a fourni des musettes comprenant sécateur, scie pliante, pochoir et pot de peinture à emmener sur le terrain. Au-delà de cet outil pratique, nous sommes de plus en plus en lien et espérons tisser des habitudes de travail, dans l'intérêt d'un entretien et d'un balisage en local. Les sentiers forment un patrimoine qui nécessite un suivi pour ne pas disparaître !



▲ Reprise des balisages par l'association Les Ours de Glandasse.

EN CHIFFRES

- plus de 1 100 km de sentiers de randonnée (pédestre, équestre, VTT)
- 40 boucles VTT tous niveaux
- plus de 83 km d'itinéraires d'activités aquatiques
- 4 via ferrata
- 13 sites d'escalade (dont 5 conventionnés)
- 13 sites de vol libre
- 2 stations hiver/été

RANDOGUIDE À PIED DANS LE DIOIS

Ce livret met à l'honneur 40 boucles de randonnées ainsi qu'un GR de pays invitant à l'itinérance sur la vallée de la Roanne.

Ce travail est le fruit d'une collaboration entre le comité départemental de randonnée pédestre, le Conseil départemental et la CCD.

Les Ours de Glandasse ont aussi édité un livret de 22 randonnées autour de Die.

Retrouvez-les en librairie, dans les offices de tourisme et les points presses.

LE SITE CLASSÉ DU CLAPS FAIT PEAU NEUVE

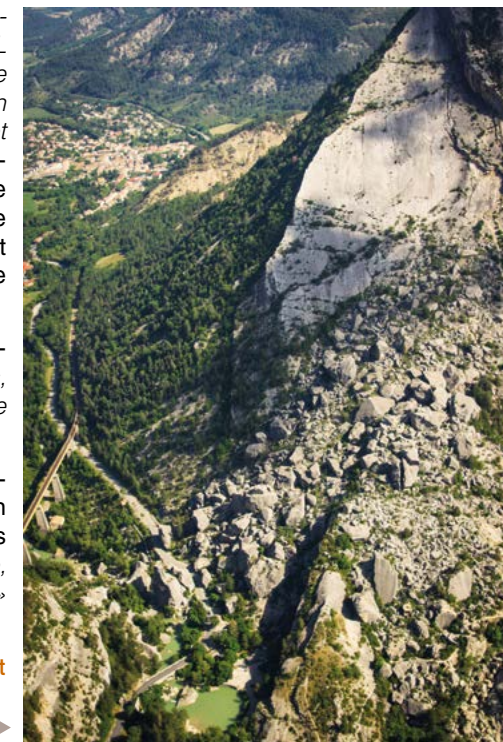
« En 2020, le conseil municipal de Luc-en-Diois a eu à cœur de redonner sa splendeur au Claps, largement délaissé. Une pré-étude a été élaborée avec la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), service de l'Etat en charge notamment des sites classés. Elle a débouché sur une réunion entre les différents acteurs et les potentiels financeurs, au cours de laquelle un projet de mise en valeur du site s'est décidé » se rappelle Jérôme Mellet, Maire de Luc-en-Diois. Le Département, chargé de l'entretien de la route D93, s'est positionné comme maître d'ouvrage des aménagements paysagers. La CCD, concernée par la présence de la via ferrata et consciente du caractère remarquable et fragile du site, a également soutenu le projet. La commune de Luc-en-Diois s'est engagée quant à elle à faire reconstruire le bâtiment du snack actuel.

Tout au long de la démarche, une large concertation a été menée auprès des habitant-e-s et des pratiquant-e-s. « Ce projet, dont on parle depuis plusieurs décennies, intéresse et fédère ! Car si le Claps est un site touristique, c'est aussi un site de multi-activités auquel les locaux sont attachés » indique le maire.

Grâce à la mobilisation des services et aux financements apportés par le Département, les aménagements du site du Claps vont être entièrement réhabilités, avec un cœur de site sans voiture, des circulations piétonnes sécurisées et des belvédères existants valorisés. « L'objectif est de mieux accueillir le public sur un site préservé, apprécié pour les balades en famille et facile d'accès à presque tous les âges. » conclut Jérôme Mellet.

PROJET : 1,6 million d'€, apporté par le Département, la commune de Luc-en-Diois et la CCD avec des financements de l'Etat et de la Région.

Le chaos rocheux du Claps vu du ciel. ►



Depuis 2016, les élus du Diois, fortement attachés au service public, se réunissent pour travailler au maintien d'une gestion publique et à l'amélioration des services d'eau et d'assainissement.

Aujourd'hui, ils souhaitent informer les habitants sur le financement des services dans le Diois et les enjeux qui pèsent sur budgets et tarifs.

Chaque semestre, la commission eau-assainissement vous propose de détailler une thématique.

EPISODE 2 - COMPRENDRE LE « PRIX DE L'EAU »

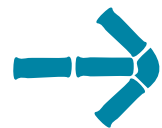
POURQUOI PAYE-T-ON L'EAU ? Une ressource gratuite mais chère à distribuer !

Ce n'est pas l'eau que l'on paye mais bien le fonctionnement du service pour la capter, la stocker, la traiter, l'acheminer, jusqu'au robinet. Puis, lorsque l'on est raccordé à l'assainissement collectif, la collecte des eaux usées, leur traitement et le retour de l'eau au milieu naturel. On devrait donc plutôt parler du prix du « service de l'eau ».

COMPRENDRE SA FACTURE

Un abonné au service d'eau potable et d'assainissement collectif, le cas échéant, paye une facture qui comprend :

- une part fixe (abonnements eau et assainissement),
- une part variable en fonction de la consommation d'eau,
- et les taxes collectées pour l'Agence de l'eau.



« L'EAU PAYE L'EAU » ?

La loi impose que les recettes des services eau et assainissement couvrent l'ensemble des dépenses (investissements et frais de fonctionnement).

Par ailleurs, la loi définit également des principes sur les tarifs :

- toute eau potable distribuée doit être facturée au même tarif pour des usagers de même catégorie (usage domestique, usage agricole...).
- tout tarif doit comprendre au moins une part proportionnelle au volume réellement consommé (en €/m³) et éventuellement une part fixe (abonnement) permettant le financement des frais fixes du service.

D'autre part, depuis quelques années, les financeurs (Département, Agence de l'eau) demandent aux communes un prix minimum pour obtenir des subventions.

- Charges d'exploitation (achats, prestations, électricité, analyses de qualité d'eau...)

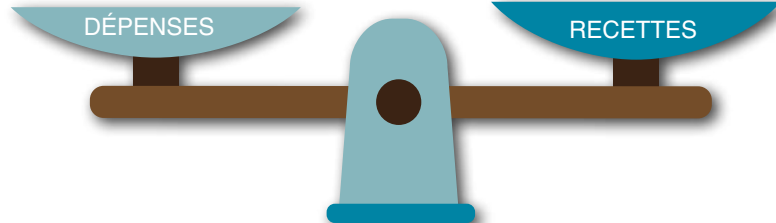
- Dépenses de personnel

- Intérêts et remboursement d'emprunt

- Amortissement (provision pour renouvellement des ouvrages)

- Travaux (renouvellement, mise aux normes ou investissement nouveau)

DÉPENSES



- Vente d'eau auprès des abonnés

- Frais de branchement

- Subventions

- Emprunt

RECETTES

ET DANS LE DIOIS ?

Depuis 2016, les communes du Diois se sont engagées dans la mise en conformité de leurs réseaux et ouvrages grâce aux financements de l'Agence de l'eau, du Département et de l'État. Plus de 10 millions d'euros de travaux ont ainsi été réalisés : renouvellement de réseaux vétustes, construction ou réhabilitation d'ouvrages (stations d'épuration, traitement de l'eau, etc.) ou encore pose de compteurs aux abonnés dans les communes où ils manquaient.

L'équation budgétaire est cependant délicate, car un grand nombre de réseaux et d'ouvrages n'alimente qu'un faible nombre d'abonnés.



Joël Boeyaert, maire d'Aucelon

Dans les années 1970, suite au tarissement de la source historique, la commune a réalisé d'importants travaux pour pomper l'eau dans la Roanne. Depuis, cela implique des frais d'entretien importants. En 2023, l'installation d'une pompe de sécurité a coûté 17 000 €, alors que le service n'alimente que 21 abonnés, dont 75% de résidences secondaires, pour une consommation annuelle de 800 m³.

Pour tenter d'équilibrer le budget, le prix de l'eau a été augmenté dès 2014. Mais aujourd'hui, nos recettes permettent à

Cela est lié à la géographie du territoire de moyenne montagne avec des hameaux et des réseaux dispersés qui n'alimentent parfois qu'une dizaine d'abonnés.

Par exemple, la commune de Boulc compte 9 réseaux pour 118 abonnés, chacun d'entre eux ayant sa source et son réservoir.

Les infrastructures sont dimensionnées pour l'ensemble des habitations quelle que soit leur consommation annuelle. La forte fréquentation touristique et les 33 % de résidences secondaires (un chiffre qui passe à 43% hors Die) pèsent aussi largement sur les investissements.

peine de couvrir la facture d'électricité de la pompe.

Si l'on voulait provisionner pour envisager le renouvellement de nos réseaux et ouvrages, il nous faudrait doubler nos recettes et donc notre prix de l'eau (2,22€/m³ pour 120 m³). Actuellement, la commune d'Aucelon utilise son budget général, soit une partie des impôts, pour financer le déficit lié à l'eau, ce qui est autorisé par dérogation pour les petites communes.

A noter également que la quinzaine d'habitants permanents résident principalement à l'extérieur du village, dans des fermes isolées qui ne sont pas raccordées à l'eau communale !

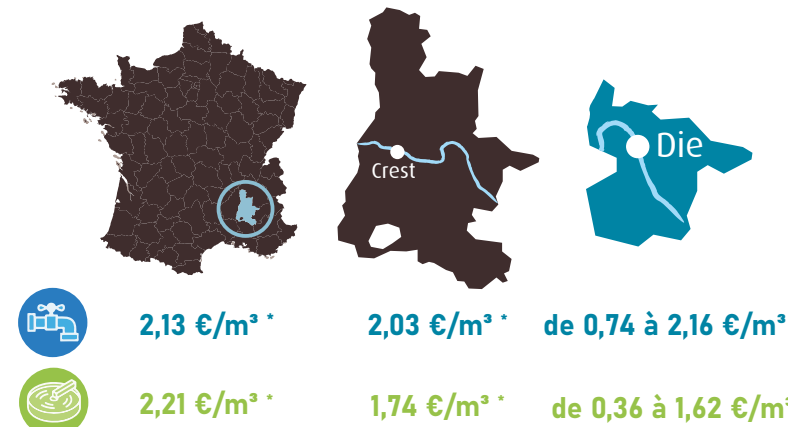
DÉFINIR UN TARIF ET CONSTRUIRE UN BUDGET

L'obligation de demain sera de réunir 46 budgets distincts en un seul budget intercommunal pour le futur service. Il s'agira également de calculer un tarif qui permettra d'équilibrer le budget dans le respect des principes réglementaires.

C'est ce travail complexe qui a conduit la CCD et les communes à mutualiser un poste de chargé d'études financières.

FOCUS : LES TARIFS

Un abonné diois consomme en moyenne 80 m³/an.



* Prix moyens comprenant part fixe, part variable (consommation) et taxes. Pour pouvoir établir des comparaisons, le tarif indicatif est toujours rapporté à une consommation de 120 m³ hors redevances de l'Agence de l'eau.

UN PATRIMOINE IMPORTANT GÉRÉ PAR LES COMMUNES

46 services

122 sources captées
95 réseaux
110 réservoirs

500 km de réseaux d'eau potable

58 stations de traitement

9 630 abonnés à l'eau potable

6 749 abonnés à l'assainissement

400

C'est le nombre d'habitations non raccordées à un réseau public d'eau potable. Il y a même deux communes qui ne disposent pas de réseau public (toutes les habitations ont des sources privées).



Cette page est proposée par le groupe de travail communication issu de la commission eau-assainissement composée d'une cinquantaine d'élus.

paysdiois.fr/amenagement-du-territoire/eau-et-assainissement-collectif/

Les démarches administratives au plus proche de vous



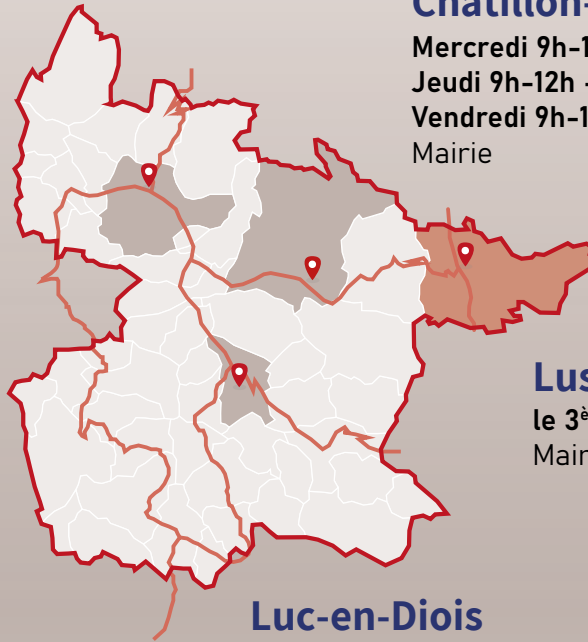
**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Des permanences **France Services**
chaque semaine dans le Diois :

DIE

Lundi et Jeudi
9h-12h30 - 13h30-17h
Mardi, Mercredi et Vendredi
9h-12h30 fermé l'après-midi
200 avenue de la Clairette



Châtillon-en-Diois

Mercredi 9h-12h
Jeudi 9h-12h - 13h30-16h30
Vendredi 9h-12h
Mairie

Lus-la-Croix-Haute

le 3^{ème} vendredi 9h-12h
Mairie

Luc-en-Diois

Lundi 9h-12h - 13h30-16h30
Mardi 9h-12h - 13h30-16h30
Mairie

Santé, famille, retraite, logement, impôts...

Les conseillers France Services vous informent et vous accompagnent
dans toutes vos démarches administratives du quotidien.

SUR RENDEZ-VOUS

Itinérance possible sur d'autres communes du Diois

Un seul numéro 04 75 22 31 87



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Pays
Diois**

aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services**